

<https://www.labalancedes2terres.info/spip.php?article1004>



Les « Documents des Respirations »

- L'écriture -



Date de mise en ligne : samedi 18 mars 2006

Copyright © La Balance des 2 Terres - Tous droits réservés

Alors que les souverains lagides d'origine grecque gouvernent l'Égypte, des prêtres de la région thébaine élaborent un nouveau recueil funéraire qui sera utilisé jusqu'aux I^{er} et II^e siècles après J.-C. Cette création atteste que la religion égyptienne traditionnelle, dont c'est pourtant le chant du cygne, reste bien vivante.

L'usage voulait que les Égyptiens qui en avaient les moyens se fassent enter- rer avec des textes censés les protéger dans l'au-delà. Les premiers sont les [Textes des Pyramides](#) qui recouvrent les parois des tombeaux royaux à partir de la [Ve dynastie](#). Dès la [Première Période intermédiaire](#), cet usage s'étend aux notables, qui commencent par emprunter des formules des [Textes des Pyramides](#). Puis ils en créent également de nouvelles, qu'ils font ins-crire sur les parois de leur cer-cueil : les [Textes des Sarcophages](#). Plus tard, sous le [Nouvel Empire](#), ce corpus évolue. Il ne couvre plus le [sarcophage](#), mais est désormais écrit sur des rouleaux de [papyrus](#) illustrés de belles vignettes et dé-posés à l'intérieur du cercueil. Cette pratique se perpétuera jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne, puisqu'on connaît des Livres des Morts datant de l'époque ptolémaïque et romaine.

Un nouveau recueil funéraire

Contrairement à ce que l'on croit trop souvent, les rituels n'étaient pas figés dans l'Égypte antique. Aussi, parallèlement à la préservation et à l'utilisation de l'ancien recueil funéraire élaboré sous le [Nouvel Empire](#) ([Livre des Morts](#) ou Livre de sortir au jour), se développa à [Thèbes](#) et dans sa région une nouvelle littérature funéraire qui s'inspirait des anciennes formules funéraires tout en cherchant à leur donner une dimension nouvelle : les Égyptiens appelèrent ce nouveau corpus *Documents des Respirations* (ou *Livres des Respirations*). Il en existait deux formes différentes : le « Livre premier » et le « Livre second ». Tous les *Documents des Respirations* connus datent des I^{er} et II^e siècles après J.-C., mais une légende, probablement fondée, remontant à l'époque de l'empereur Auguste affirmait que ces livres avaient été créés six cents ans plus tôt, sous la [XXVI^e dynastie saïte](#). Il est en tout cas certain que les premiers furent composés au moins à l'époque ptolémaïque (300-30 avant le Christ). Rédigés sur [papyrus](#) comme les anciens [Livres des Morts](#), les *Documents des Respirations* étaient en revanche écrits non en [hiéroglyphes](#) cursifs comme ces derniers, mais en [hiératique](#). L'utilisation de cette écriture pour un texte sacré n'a en fait rien de surprenant. En effet, si jusqu'à la Basse Époque (vers 700 avant J.-C.), le [hiératique](#) est réservé aux documents de la vie quotidienne (lettres, contrats, charmes magiques, poèmes), au cours du VII^e siècle avant J.-C., il est évincé dans cet emploi par le [démotique](#), écriture nouvelle encore plus rapide. Destitué de son usage premier, le [hiératique](#) devient donc rapidement, comme les [hiéroglyphes](#), une écriture sacerdotale à caractère sacré. C'est ainsi qu'il sera employé pour les *Documents des Respirations*.



Détail des Textes des Pyramides, Saqqarah

Des attestations officielles

Le titre égyptien de « *Documents des respirations* » n'est pas anodin. Il ne s'agit pas en effet à proprement parler de recueils de formules protectrices, mais plutôt de pièces à caractère officiel qui avaient une valeur juridique précise : il s'agissait en réalité des recommandations écrites que tout défunt devait présenter aux puissances de l'au-delà pour prouver qu'il avait toujours vécu en accord avec les principes de la [Maât](#) (l'ordre du monde), une sorte d'attestation du passage de l'épreuve du jugement. La partie la plus originale de ce recueil est la « Litanie pour la conservation du nom ». On sait l'importance du nom que les vivants devaient régulièrement prononcer pour entretenir le souvenir du défunt, sans lequel aucune survie n'était possible. Le second *Livre des Respirations* attestait ainsi que le mort méritait d'être commémoré et proposait une formule pour que son nom vive à jamais. La litanie débutait ainsi par : « Que mon nom perdure dans Thèbes et dans les nomes pour toujours et à jamais comme perdure le nom de... » Suivait une longue liste de divinités.



Détail d'un Livre des Morts sur papyrus

Le souffle d' [Amon](#)

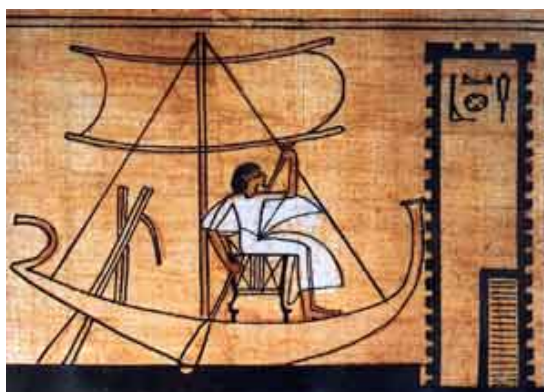
Mais ce qui distingue le plus les *Documents des Respirations* du [Livres des Morts](#) et des autres textes plus anciens, c'est la place prépondérante attribuée à [Amon](#), dieu souverain de l'Égypte depuis le [Nouvel Empire](#). Les [Textes des Pyramides](#) et les [Textes des Sarcophages](#) l'ignoraient complètement. A l'époque de leur rédaction, [Amon](#) n'était en effet qu'un dieu local mineur et tout à fait obscur de la région thébaine. Il est encore très peu présent dans le [Livres des Morts](#) (pourtant utilisé sous le [Nouvel Empire](#)), qui n'est qu'une évolution des deux textes précédents : la participation d'[Amon](#) y est limitée à quelques rares formules intégrées au corpus originel à l'époque ramesside. Les *Documents des Respirations*, au contraire, font la part belle à [Amon](#). Le fait que le corpus soit originaire de la région thébaine (la patrie du dieu) n'est bien évidemment pas étranger à cette innovation. Le dieu, associé à l'air et au vent, y est ainsi présenté comme le principal dispensateur du souffle de vie nécessaire aux morts. Il l'accorde aux défunts jugés justes par le tribunal de l'au-delà.



Livre des Morts en hiératique

L'importance de l'entourage

Outre l'importance donnée à [Amon](#) dans le devenir posthume du mort, les *Documents des Respirations* se distinguent aussi des textes précédents par le rôle prépondérant qu'ils attribuent aux vivants dans la renaissance du défunt. Ce rôle fut de tout temps essentiel, puisque sans les rites accomplis par les descendants celui-ci ne pouvait survivre, mais les anciennes compositions funéraires comme le [Livres des Morts](#) ne le disaient pas explicitement. Les *Documents des Respirations* en revanche sont très clairs sur ce point : « Ton frère survivant récite la glorification de ton [Bâ](#) et tu es glorieux car on t'invoque en pleurant (...). Tes narines aspirent l'air que donne [Khonsou-Chou](#). » Les *Documents des Respirations* avaient ainsi une double fonction : ils témoignaient non seulement de la vertu du mort, mais aussi de la piété des vivants, piété dont les dieux se souviendraient à l'heure de leur propre jugement posthume.



La barque du mort traversant le monde souterrain

Post-scriptum :

© 1999 Edition Atlas